

Destinataires :

- Clubs concernés GAM
- Comités Régionaux et Comités départementaux pour mise en ligne sur sites

Réf : CTR/2018-2019/056

Affaire suivie par Benoit BAGUELIN : baguelin.ffgy@wanadoo.fr

Objet : Finale « Regroupement » individuels GAM Fédéraux + Equipes 7/9 ans et 9/10 ans « Régionale Performance » - lundi 10 Juin 2019 – SAINT BRIEUC

Mesdames, Messieurs,

La Finale 'REGROUPEMENT' des individuels GAM Fédéraux + Equipes 7/9 ans et 9/10 ans « Régionale Performance » se déroulera le **lundi 10 Juin 2019** à SAINT BRIEUC à l'issue du we des championnats de France ELITE GAF/GAM.

Attention ! cette compétition se déroule volontairement le lundi 10 juin (férié) en raison des championnats de France « ELITE » qui se déroulent sur SAINT BRIEUC les 8 et 9 juin (territoire du « Regroupement ») dans la même salle

Nous vous incitons vivement à venir assister aux finales du Championnat de France Elite le dimanche 9 juin. Réservez vos places dès à présent !

DROITS D'ENGAGEMENT :

Catégories Equipes filière performance « Régionale » 7/9 ans et 9/10 ans : 36,00 € par Equipe

Catégories Fédérales A individuelles : 22, 00 € par gymnaste

à régler **impérativement avant le 5 juin 2019** dernier délai à réception par mail du bordereau de paiement.

- par virement bancaire (RIB en pièce jointe) en précisant bien intitulé « engagements Regroupement GAF Sables d'olonne ». Pas nécessaire d'envoyer bordereau par courrier. un envoi par mail suffit à l'adresse mail : jean-clauderagot@orange.fr

- Les chèques sont à libeller à l'ordre de « Comité Régional des Pays de la Loire- REGROUPEMENT » et à envoyer au **Comité Régional de gymnastique des Pays de la Loire, Maison des sports, 44 rue Romain Rolland 44000 NANTES. joindre le bordereau de paiement à l'envoi**

Les reçus seront envoyés par mail la semaine qui suivra la compétition.

ORGANIGRAMMES NOMINATIFS : seront établis au plus tard le 22 mai et mis en lignes sur mini-site du regroupement.

Organigramme général mis à jour : en pièce jointe

ROTATIONS : Prévoir 5 à 15 minutes d'avance ou de retard pour chaque tour.

JURY : transmission ultérieurement

FORFAITS : A signaler **avant le 27 mai, 23h59** dernier délai **via ENGAGYM**

Pour tout forfait justifié (certificat médical) signalé après le 27 mai, les droits d'engagements seront dus et conservés.

En cas de forfait non signalé : amende de 30 € par Gymnaste et 200 e par équipe + droits d'engagements conservés

ATTENTION : La réglementation spécifique à l'adresse des gymnastes, juges et entraîneurs sera celle du niveau national (**brochure technique FFG GAF/GAM 2018/2019**). Absence de juge = 305 euros - tenue non conforme = ne juge pas donc 305 €

*** TENUE DES JUGES**

Féminines : Veste bleue marine, jupe bleue marine ou pantalon noir ou bleu marine (**pas de jean**), haut blanc.

Masculins : Veste bleue marine, pantalon gris, chemise claire, cravate.

*** LIVRET DE JUGE + LICENCE OBLIGATOIRE**

*** PALMARES**

Les gymnastes en individuel doivent être en tenue de compétition lors du palmarès :

Masculins : Sokol ou short + léotard

Les gymnastes en équipe peuvent être en survêtement ou tenue de compétition lors du palmarès :

Masculins : Sokol ou short + léotard ou survêtement complet et identique pour tous les membres de l'équipe

J'attire votre attention sur une lecture attentive du dossier d'accueil club relative aux consignes et conditions d'accueil et vous remercie de répondre au plus vite en retournant les fiches annexes au COL qui sera diffusé le 18 mai.

Pour toute question relative au jugement GAM ou jury GAM : Patrice PINEAU au 0676992968 patricepineau.gym@wanadoo.fr

Pour toute question relative au déroulement ou règlement technique, organigramme : Benoît BAGUELIN : 0603437136 ou baguelin.ffgym@wanadoo.fr

Les informations et mises à jour sont également consultables sur mini-site UOC : <http://uoc.gymffg.info/>

Vous en souhaitant bonne réception et dans l'attente de vous rencontrer avec grand plaisir je vous prie de croire en l'expression de mes salutations sportives.

**Le Coordonnateur Technique du Regroupement
B. BAGUELIN**

**Le Délégué Fédéral
Luc LE ROY**



C.P.I : DTRG -CTE -CTF - Responsable des juges – COL- CR53- CD 22 – membres du déroulement